



Chiffre / Est-ce vraiment la fin de cette néfaste politique ?

Le 08 février 2018, à l'occasion de la présentation de la police de sécurité du quotidien à l'école militaire, lors d'une conférence réunissant tous les acteurs de la sécurité, le ministre de l'Intérieur avait annoncé « La fin du pilotage par le chiffre et une évaluation aléatoire et à postériori »...

L'UNSA Police actait positivement cette décision, revendication ancienne et constante de notre organisation, estimant cette « politique » inefficace, clivante et discriminatoire.

Pourtant, lors d'une réunion récente (réunion ad hoc PRE) organisée par votre administration, sur les 25 millions d'euros consacrés à la prime au résultat exceptionnel, **les axes de changement se sont révélés quasiment inexistant.**

En effet, les documents qui nous ont été remis font **état de chiffres, toujours les chiffres...** nombre de contrôles, nombre de verbalisations, nombre de garde à vue, nombre d'interpellations, nombre de contraventions, nombre de délits, nombre d'ESI interpellés, etc, etc.
La liste est non exhaustive tant elle est longue...

On est bien loin du changement annoncé...

« Pour l'UNSA Police, l'abandon de la politique du chiffre, telle qu'elle est en place depuis plus de 10 ans et annoncée par le ministre de l'Intérieur, conditionne la réussite, ou l'inéluctable échec, de la PSQ. »

Philippe Capon
Secrétaire Général



UNSA Police, autonome & apolitique





UNSA POLICE

Affilié à

L'Union Nationale des Syndicats Autonomes

25 rue des tanneries 75013 PARIS

Email : police@unsa.org - Site : <http://police.unsa.org>

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax 01 71 18 22 90

Référence : PC-SG/SEC2018- 40

Paris, le 24 avril 2018

Monsieur Gérard COLLOMB

Ministre de l'Intérieur

Place Beauvau

75008 PARIS

Monsieur le Ministre,

Le 08 février 2018, vous avez lancé l'architecture de la police de sécurité du quotidien à l'école militaire lors d'une conférence réunissant tous les acteurs de la sécurité.

Lors de cette présentation vous avez annoncé :

- « *La fin du pilotage par le chiffre et une évaluation aléatoire et à postériori* »

L'UNSA Police se félicitait de votre décision, revendication ancienne et constante de l'UNSA Police. En effet, depuis ma prise de fonction, en qualité de secrétaire général de l'UNSA Police, j'ai toujours combattu la Politique du Chiffre estimant qu'elle était inefficace, clivante et discriminatoire.

J'étais confiant, vu la position que vous avez prise le 08 février, sur l'abandon rapide de la Politique du chiffre, telle que nous la connaissons depuis maintenant depuis plus de 10 ans.

Pourtant, lors d'une réunion récente (réunion ad hoc PRE) organisée par votre administration, sur les 25 millions d'EUROS consacrés à la Prime au Résultat Exceptionnel, les axes de changement se sont révélés quasiment inexistant.

En effet, les documents qui nous ont été remis font état de chiffres, toujours les chiffres, sont les mots les plus souvent cités dans ces documents, nombre de contrôles, nombre de verbalisations, nombre de garde à vue, nombre d'escortes, nombre de dossiers, nombre d'interventions, nombre d'appels, nombre d'interpellations, nombre de contraventions, nombre de délits, nombre d'ESI interpellés.

La liste est non exhaustive tant elle est longue. S'y ajoutant ensuite le mot ratio, ratio d'activité contraventionnelle, ratio d'activité délictuelle.

On est bien loin du changement annoncé. La seule direction qui a modifié ses critères étant la DCPJ qui mentionne la notion de qualité, d'efficacité, de complexité, termes dont les autres directions opérationnelles devraient s'inspirer.

En fait rien ne change. Lors d'un récent entretien, je vous avais fait part des résistances au changement au Ministère de l'Intérieur, la politique du chiffre semble malheureusement l'exemple type. Cette situation en devient plus grave que c'est la lisibilité et la visibilité qui, en devient aussi complexe qu'incompréhensible.

Monsieur le Ministre, pour l'UNSA Police l'abandon de la politique du chiffre telle qu'elle est en place depuis plus de 10 ans conditionne la réussite de la PSQ.

L'INHESJ lors de la réunion du 08 février 2018 a été annoncée comme « le moteur » de propositions nouvelles sur ce sujet. Celles-ci sont attendues avec une certaine impatience.

Je demeure confiant dans l'intérêt particulier que vous voudrez bien réserver à ma demande et, dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Bien à vous.

Philippe CAPON

Secrétaire Général
UNSA POLICE